

## RENTÉE DES CLASSES

**La rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup> aura lieu le lundi 3 septembre à 8h25.** Un **accueil des parents** se tiendra dans l'espace 'l'Atelier' à **8h45**.

Les élèves viendront uniquement avec leur trousse, des crayons de couleur, un cahier de brouillon et une chemise plastifiée contenant des feuilles de copie de différents formats. Cette même chemise sera utilisée **toute l'année** pour contenir le carnet de correspondance et **transférer les divers documents administratifs entre le collège et les parents**. Prévoir également dans le cartable un autre sac (plastique éventuellement, mais suffisamment solide) pour ramener à la maison les manuels scolaires qui seront distribués dans la journée.

**La rentrée des autres classes aura lieu le mardi 4 septembre à 8h25.**

## HORAIRES

Lundi : 8h25 – 12h25 - 13h55 – 17h

Mardi : 8h25 – 12h25 - 13h55 – 17h

Mercredi : 8h25 – 11h35

Jeudi : 8h25 – 12h25 - 13h55 – 17h

Vendredi : 8h25 – 12h25 - 13h55 – 17h

## INFORMATIONS DIVERSES

- Un dossier de **demande de bourses** nationales des collèges sera remis à chaque élève début septembre.
- Concernant le **Foyer Socio Éducatif** (FSE), une information est jointe à ce dossier. Le bulletin d'adhésion sera distribué aux élèves à la rentrée.
- Vous trouverez dans ce dossier la **liste des fournitures scolaires** dont doit s'équiper votre enfant pour la rentrée. Le FSE vous communique également un **bon de commande** que vous pouvez utiliser si vous souhaitez acheter des fournitures auprès de sa **coopérative**.
- **Communication numérique** : L'établissement est doté d'une application Internet vous permettant de consulter à tout moment toutes les informations concernant la scolarité de votre enfant (absences, retards, punitions, relevés de notes, bulletins trimestriels...) depuis votre ordinateur personnel. Les informations et les codes d'accès relatifs au fonctionnement de cette application vous seront fournis lors de la **réunion d'information pour les 6ème et leurs parents, qui se tiendra le jeudi 13 septembre à 18h**, ou en début d'année pour les autres classes. Au cours de l'année, les bulletins trimestriels pourraient être remis directement à votre enfant, sans envoi postal, étant donné que vous pourrez vérifier par vous-même toutes les informations. Attention toutefois à conserver soigneusement TOUS les bulletins qui vous seront transmis car ce sont des documents officiels qui pourraient vous être demandés ultérieurement.